

# VERTIKAL DÉCAP+

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

## → DÉSIGNATION

### DÉCAPANT À FROID POUR PEINTURES DE FAÇADES ET REVÊTEMENTS PLASTIQUES ÉPAIS (R.P.E.)

DÉCAPANT GÉLIFIÉ POUR TOUS TYPES DE PEINTURES DE FAÇADES ET DE REVÊTEMENTS PLASTIQUES ÉPAIS, EN APPLICATION VERTICALE ET HORIZONTALE, SANS PARAFFINE.

## → MISE EN OEUVRE

### APPLICATION

- **VERTIKAL DÉCAP+** s'utilise en couche épaisse.
- Laisser réagir de 5 à 60 minutes, jusqu'à ramollissement ou cloquage du revêtement.
- Éliminer les résidus par grattage ou lavage haute pression, minimum 120 bars et laisser sécher le support 6 à 24 heures avant la remise en peinture.
- Recommencer l'opération si nécessaire (notamment pour les produits épais, R.P.E.).
- Le temps de réaction de **VERTIKAL DÉCAP+** varie en fonction des conditions de vent, de température, mais aussi de la nature et de l'épaisseur des revêtements à éliminer.
- Éviter d'utiliser **VERTIKAL DÉCAP+** sur le caoutchouc, le linoléum, le polystyrène, le plastique, l'asphalte ...
- En cas de doute, effectuer au préalable un essai sur la surface à traiter.

### RENDEMENT DE SURFACE

- Consommation variable suivant le type de revêtement à enlever, peinture ou crépi plastique (RPE), fonction de leurs épaisseurs.
- 0,5 à 2 L/m<sup>2</sup> selon la qualité et l'épaisseur du revêtement à décaper.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur [www.vertikal.fr](http://www.vertikal.fr)).
- Produit très inflammable au contact d'une flamme ou d'une source d'ignition, il est formellement interdit de fumer ou d'utiliser le produit à proximité d'une source d'étincelles ou de chaleur.

### DÉCHETS

- Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux. CED : 080111\*.



20 L

## → PROPRIÉTÉS

- Efficace sur les revêtements plastiques épais, les semi épais, les épais structurés, les revêtements d'imperméabilité, et aussi, toutes peintures acryliques, vinyliques, pliolites, glycérophtaliques, époxydiques, polyuréthane ...
- Permet une application verticale sans coulure.
- Action très rapide et en profondeur.
- Ne contient ni paraffine, ni chlorure de méthylène, ni n-méthyl-2-pyrrolidone, ni acide, ni soude caustique, ni phtalate, ni solvant naphta et autres produits dangereux pour l'environnement.
- Ne noircit pas le bois, n'attaque pas le verre.

## → ASSURANCE

**VERTIKAL DÉCAP+** est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

